



**HAL**  
open science

**L'évaluation archéologique du “ Clos-Rougé ” à Vontes,  
commune d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire): un  
établissement rural gallo-romain réoccupé durant le haut  
Moyen Âge**

Jean-Philippe Chimier, Patrice Georges-Zimmermann, Philippe Blanchard,  
Stéphanie Raux

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Chimier, Patrice Georges-Zimmermann, Philippe Blanchard, Stéphanie Raux. L'évaluation archéologique du “ Clos-Rougé ” à Vontes, commune d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire): un établissement rural gallo-romain réoccupé durant le haut Moyen Âge. Bulletin de la Societe Archeologique de Touraine, 2007, 53, pp.83-94. <hal-01789288>

**HAL Id: hal-01789288**

**<https://hal.science/hal-01789288v1>**

Submitted on 4 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# ***L'évaluation archéologique du « Clos-Rougé » à Vontes, commune d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) : un établissement rural gallo-romain réoccupé durant le haut Moyen Age***

**J.-Ph. CHIMIER et P. GEORGES\***

**Résumé :** Une évaluation archéologique réalisée au « Clos Rougé » à Esvres-sur-Indre a permis de mettre au jour un établissement rural gallo-romain. Le site est occupé du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> siècle puis réoccupé au Bas-Empire et à partir du VII<sup>e</sup> siècle. Le prieuré de Vontes, qui jouxte les parcelles sondées, est attesté par les textes à partir du XI<sup>e</sup> siècle.

L'aménagement d'un lotissement au « Clos-Rougé » à Vontes, commune d'Esvres-sur-Indre a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique (Chimier *et al.*, 2003). L'opération s'est limitée à la réalisation de tranchées de reconnaissance : aucun décapage extensif n'a été réalisé<sup>1</sup>. Une étude anthropologique de terrain a été mise en place pour la fouille de sépultures. La conservation des vestiges mis au jour étant prévue dans le projet d'aménagement, aucune fouille complémentaire n'a été réalisée.

## **Les résultats de l'évaluation**

Les terrains évalués se situent à environ 1,5 km à l'est du bourg d'Esvres, au hameau de Vontes (cf. l'article de J.-Ph. Chimier et J. Dubois dans ce volume). Vontes est attesté au Moyen Age : un moulin et un prieuré, situé sur une parcelle contiguë aux terrains évalués, y sont attestés au XI<sup>e</sup> siècle.

Les parcelles sont marquées par une pente générale orientée nord-sud, dans la longueur de l'emprise. Le sous-sol affleurant se compose d'une argile à silex orangée dans la partie nord de l'emprise et de la terrasse alluviale de l'Indre au sud.

L'évaluation a permis de mettre en évidence un établissement rural gallo-romain, au sud des parcelles sondées (fig. 1).

## **Phase 1**

### **Les occupations antérieures à l'établissement rural antique**

Une fosse isolée a été mise au jour au nord des parcelles sondées. Cette structure (F1) d'un diamètre de 1,30 m et d'une profondeur maximale de 0,45 m se caractérise par ses parois rubéfiées et par son comblement de blocs de silex. Ces derniers n'ont pas été chauffés. Cette structure contenait 47 tessons (dont au moins 2 jattes, 1 pot et une coupe) d'une

---

\* Jean-Philippe Chimier, INRAP Tours, UMR 6173 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires. Contact : jean-philippe.chimier@inrap.fr

P. Georges, Archéo-anthropologue à l'INRAP Saint-Orens-de-Gameville, UMR 5199, PACEA, Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé. Contact : patrice.georges@inrap.fr

Ph. Blanchard, INRAP Tours, UMR 6173 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires.

S. Raux, INRAP Méditerranée, UMR 5140 Montpellier-Lattes.

1. Cette note de synthèse reprend les travaux réalisés pour le rapport d'évaluation (Chimier *et al.*, 2003). Nous remercions l'ensemble des intervenants : F. Ben Nejma, J. Bouillon, V. Chollet, T. Guiot, S. Jesset, S. Joly, B. Marsollier, P. Neury, F. Pasquier, F. Porcell, O. Ranger, C. Rossignol et S. Riquier.

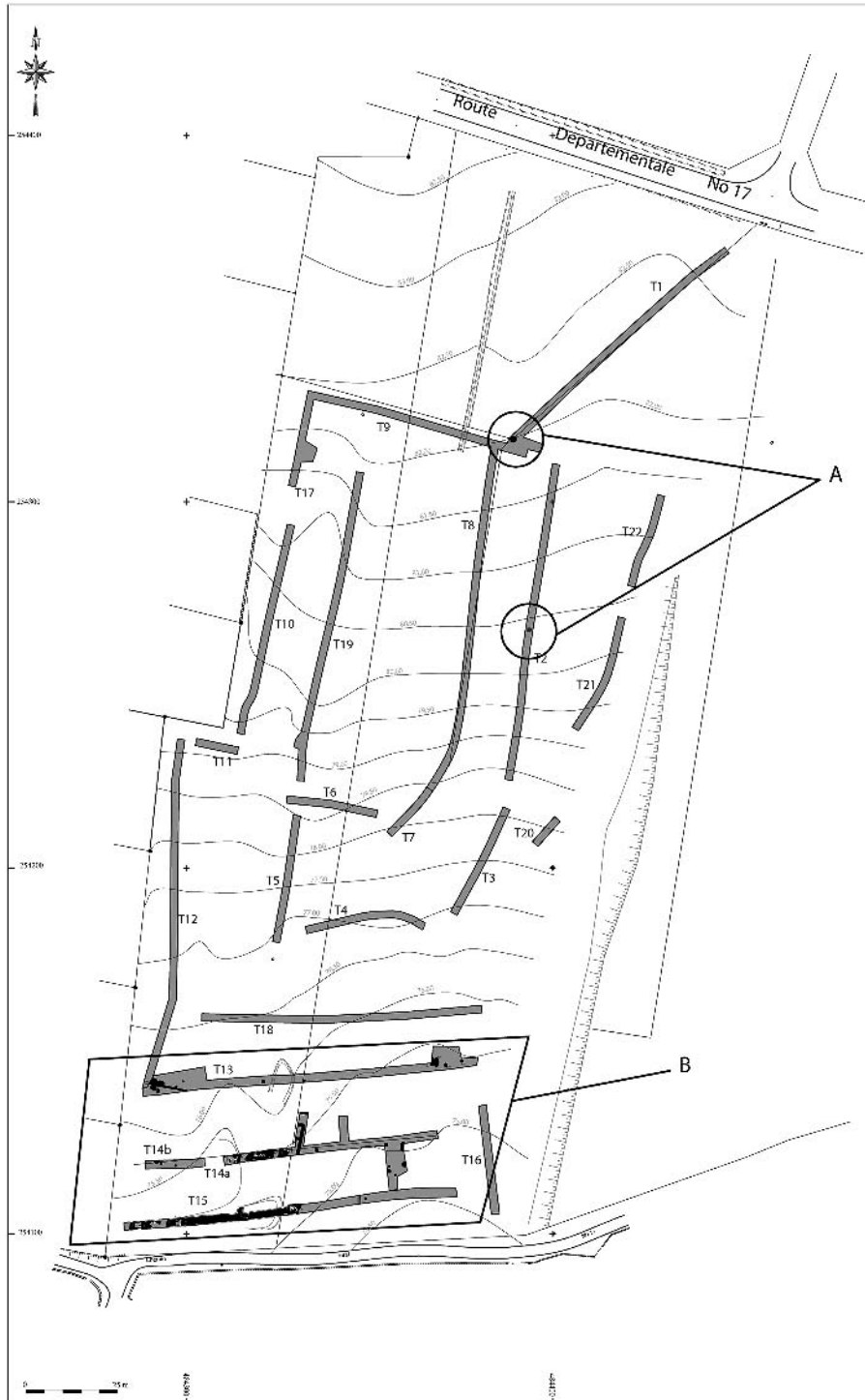


Fig. 1 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), «Le Clos Rougé». L'évaluation archéologique (dessin F. Ben Nejma, J.-Ph. Chimier/INRAP). A : occupation protohistorique ; B : établissement rural antique.

céramique grossière attribuable à la Protohistoire ancienne (de l'âge du Bronze à La Tène ancienne)<sup>2</sup>.

2. Identification Sandrine Riquier (Chimier *et al.*, 2003 : 8-9).

Si les traces de rubéfaction suggèrent un four ou un foyer, la nature exacte de cette structure n'a pas pu être déterminée. Trois trous de poteau situés à proximité, bien que non datés, pourraient être associés à cette fosse.



Fig. 2 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), « Le Clos Rouge ». Plan général des vestiges antiques.

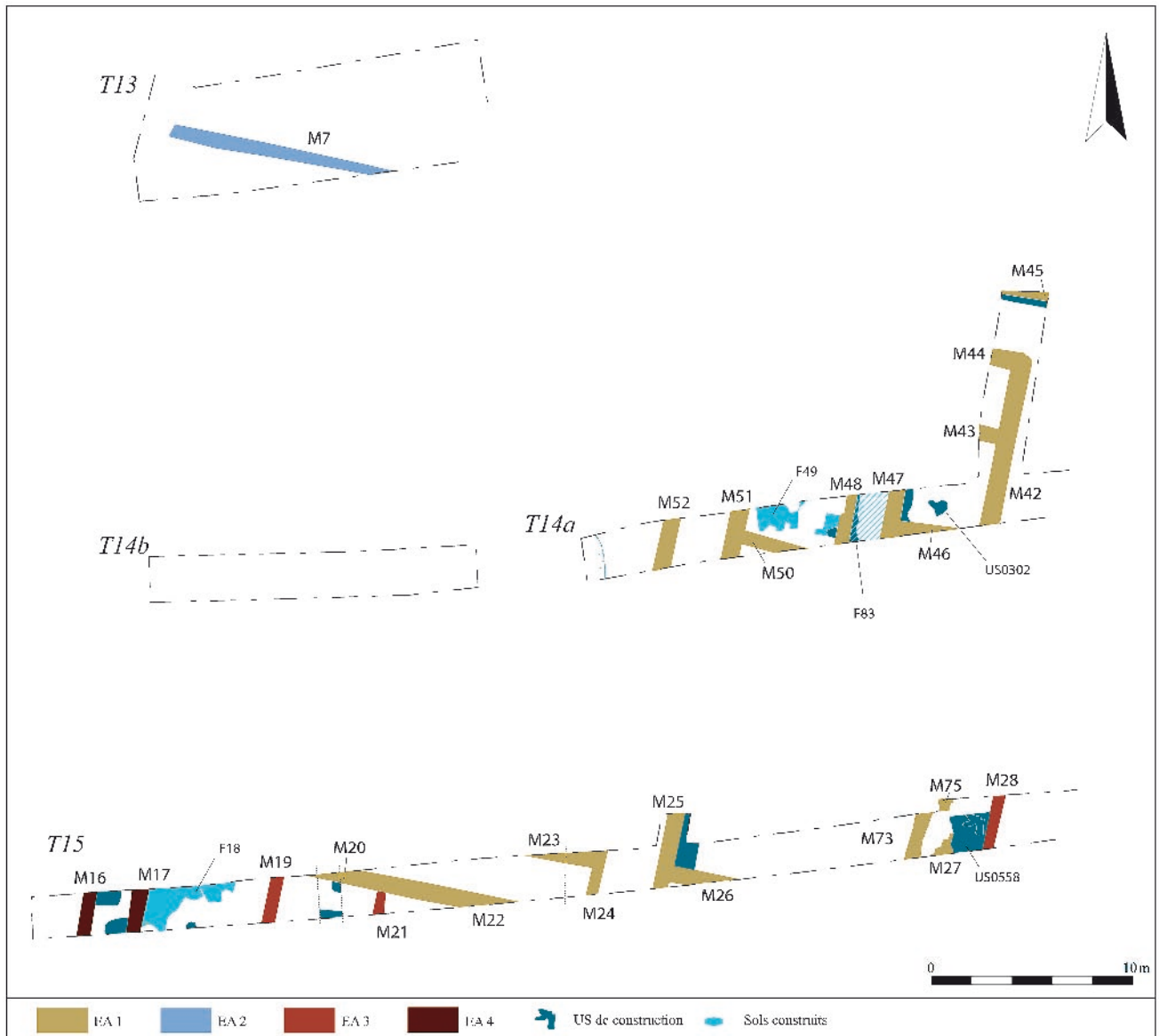


Fig. 3 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), «Le Clos Rougé». Ensembles architecturaux.

## Phase 2. L'établissement rural gallo-romain (Fig. 2)

### L'aménagement du site

Plusieurs indices montrent que le terrain a été aménagé avant l'implantation initiale de l'établissement antique ou lors d'une de ses phases de reconstruction.

La surface du sol naturel actuel accuse une pente générale de près de 3 % en direction de la vallée de l'Indre. Ce relief a conduit à la formation de dépôts de pente dans la partie la plus basse, principalement dans l'angle sud-est des parcelles; ces niveaux ont été observés lors de la réalisation du sondage T16 et vers l'extrémité est des sondages T13, T14 et T15.

Plusieurs sondages stratigraphiques montrent que la partie supérieure de ces colluvions, contient de très nombreux indices d'anthropisation (tessons de terre cuite architecturale (TCA), nodules de mortier...). Ils témoignent d'un système de terrasse, réalisé soit grâce à un apport de matériaux, soit en remaniant le niveau supérieur du terrain naturel.

### Les ensembles architecturaux

Les 28 structures maçonnées découvertes peuvent être regroupés en 4 ensembles architecturaux (EA). Le premier (EA 1) pourrait correspondre à la construction initiale. Au moins l'EA 3 pourrait témoigner d'un agrandissement ou d'une réfection du bâtiment (fig. 3).



L'EA 1 regroupe un ensemble de 19 murs présentant les mêmes caractéristiques techniques : moellons équarris liés par un mortier de chaux de couleur jaune à orangé. Bien que la largeur des maçonneries ne se réponde pas exactement les unes aux autres, leur nature et le plan d'ensemble suggère une continuité entre les murs M42 et M73, M51 et M25, M52 et M24. M75 et M27 correspondent à deux amas de blocs de silex, dont l'un (M27) est recouvert par une chape de mortier jaune. Deux sols en béton blanc sont associés à cet ensemble architectural. F49, bien qu'il présente de nombreuses lacunes dues à des fosses postérieures et aux récupérations des murs, est limité par les murs M51, M50 et M48. Cet élément peut correspondre soit à un niveau de sol proprement dit, soit à la surface inférieure d'un hypocauste. Les murs M48 et M47 délimitent un autre niveau de sol, F83, de nature similaire à F49 qui a été sondé (fig. 4).

L'EA 2 correspond uniquement à M7. Il s'agit du seul mur en pierres sèches du site. M7 reprend l'axe de M45.

L'EA 3 correspond aux murs M19, M21 et M28 qui présentent un même mortier blanc-gris ; M21 est postérieur à M20/22.

Les murs M16 et M17, construits avec un même mortier blanc très résistant, ont été regroupés dans l'EA 4. Le sol F18 est limité au moins par le mur M17. Bien qu'il soit absent dans la partie est, il est très probable qu'il se poursuive jusqu'au mur M19. Sa nature est similaire aux sols F49 et F83. Ces deux murs ne présentent aucune chronologie relative avec les autres maçonneries.

En l'absence de décapage exhaustif, le plan du bâtiment reste difficilement interprétable. Il s'agit soit de plusieurs bâtiments accolés soit d'une construction présentant deux ailes, peut-être la *pars urbana* d'une villa. M7 limite au nord un espace ayant livré des couches d'occupation extérieures et des fosses, il pourrait s'agir d'une cour.

La chronologie absolue des différents bâtiments ainsi que la durée de l'occupation sont difficiles à appréhender au vu du mobilier recueilli lors du diagnostic. Seul le mur M7 (EA 2) qui recoupe la fosse F8 (fin du I<sup>er</sup> première moitié du II<sup>e</sup> siècle) peut être daté. De nombreuses unités stratigraphiques liées à la construction des murs (piétinement, épandage de mortier...) ont été mises en évidence le long des constructions. Aucune n'a livré de mobilier. A l'exception de ce mur, tous les ensembles architecturaux identifiés sont postérieurs aux niveaux d'aménagement du site en terrasse.

## Les occupations du Haut-Empire

### *Les structures en creux*

Seules deux structures sont assurément associées à la période gallo-romaine. Il s'agit des fosses F14 et F8 et de l'US 0402 qui se situent en périphérie nord-ouest du site, au sein de l'espace interprété comme cour.

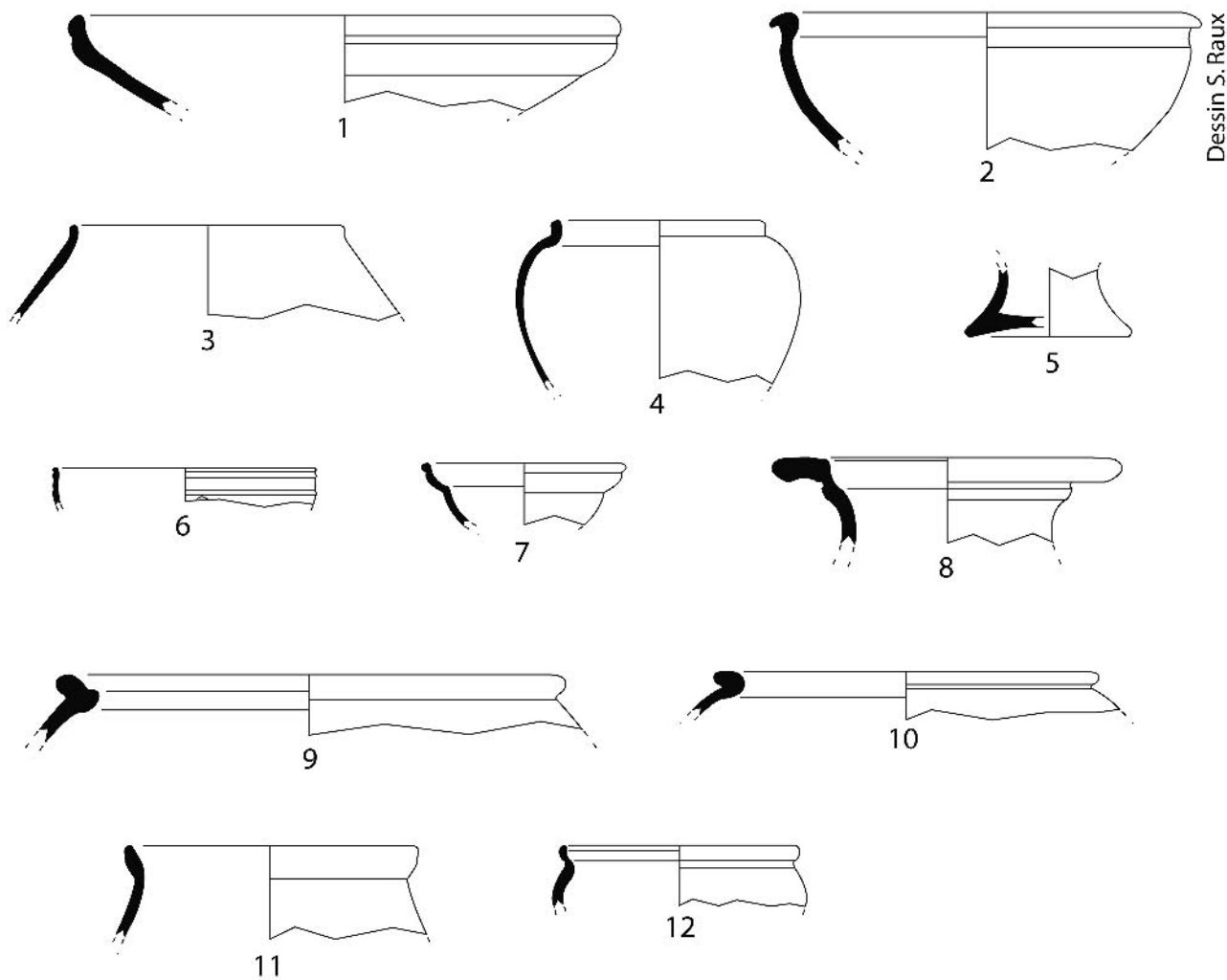


Fig. 4 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), «Le Clos Rouge». Les murs M42, M45, M44 et M43. Vue vers le nord (cliché J.-Ph. Chimier/INRAP).

Le comblement de la fosse F14 a livré du mobilier céramique<sup>3</sup> de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. : *Terra Nigra* Menez 55b, Menez 94b, Menez 130, Menez 146c et Menez 151-152 (Fig. 5, n° 1 à 5); des occurrences de Parois Fines de Nevers et de Lyon dont un bol à décor sablé interne et décor d'écailles à la barbotine externe (Fig. 5, n° 6); des fragments d'amphorette à engobe blanc de type Sellès 2751-2752, d'urne de type Besançon en céramique non tournée et d'amphore italique. Ce mobilier est associé à deux éléments qui permettent de fixer un *terminus post quem* aux alentours de 50 ap. J.-C. Il s'agit d'un bord de Drag. 27 produit durant la phase 3 des ateliers de Lezoux (Fig. 5, n° 7) et d'un bord d'amphore de production régionale (Fig. 5, n° 8), en pâte brune sableuse micacée du Val de Loire de type Sellès 1519 (Menez, 1985; Selles, 2001).

La période de la fin du I<sup>er</sup> s. et de la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. est illustrée par la céramique de F8 et de l'US 0402, notamment par des urnes produites en céramique dérivée du type Besançon (Fig. 5, n° 9 et 10), un bord de gobelet tronconique à lèvres en amande en céramique à pâte sombre et surface lustrée de type Thésée-Pouillé 3 (Fig. 5, n° 11; Trombetta, 1983 : 105-131) et un bord d'urne en céramique à pâte brune (Fig. 5, n° 12).

3. D'après l'étude céramologique de Stéphanie Raux.



1 à 8 : mobilier du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.  
9 à 12 : mobilier du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

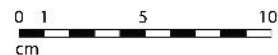


Fig. 5 : Evsres-sur-Indre (Indre-et-Loire), « Le Clos Rouge ». Le mobilier céramique du Haut-Empire.

#### *Les sépultures d'enfants<sup>4</sup>*

Deux sépultures d'immaturs, F5 et F15, ont été mises au jour dans l'extrémité ouest de la tranchée 13. Il s'agit d'un enfant de 1 à 4 ans pour F5 et d'un nourrisson de 24 à 30 mois pour F15<sup>5</sup>. L'étude taphonomique montre la présence de parois en matériau périssable autour du squelette de F15. La présence de blocs de pierres et d'un fragment de TCA suggère des éléments de calage d'un coffrage en bois (Fig. 6). Le mobilier céramique permet de dater F5 du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. La position des deux fosses suggère que F15 relève aussi de la période gallo-romaine.

La structure F65 correspond à une fosse dont le comblement a livré des ossements humains attribuables à un individu immature (entre 1 et 5 ans). Il s'agit certainement d'ossements résiduels issus d'une sépulture perturbée par une fosse postérieure.

La présence de sépultures d'immature au sein de l'habitat en contexte rural ou urbain est une pratique courante durant l'Antiquité. Cependant, ces inhumations spécifiques correspondent en général aux enfants décédés en période périnatale et les exemples régionaux se rapportent plutôt à des enfants plus jeunes (cf. les exemples développés, *in* Baills-Talbi, Blanchard, 2006).

Cette pratique n'est pas spécifiquement antique puisque quelques cas régionaux ont été découverts pour la protohistoire, notamment ceux de Villedieu-sur-Indre (Indre), d'Artenay et d'Orléans (Loiret) (cf. Guiot, Blanchard, Couvin, 2003 ; Baills-Talbi, Blanchard,

4. D'après l'étude de Philippe Blanchard. Cf. aussi la notice n° 35, *in* Baills-Talbi, Blanchard, 2006 : 169.

5. L'estimation de l'âge a été réalisée à partir des germes dentaires (Ubelaker, 1978 ; Sundick, 1978).



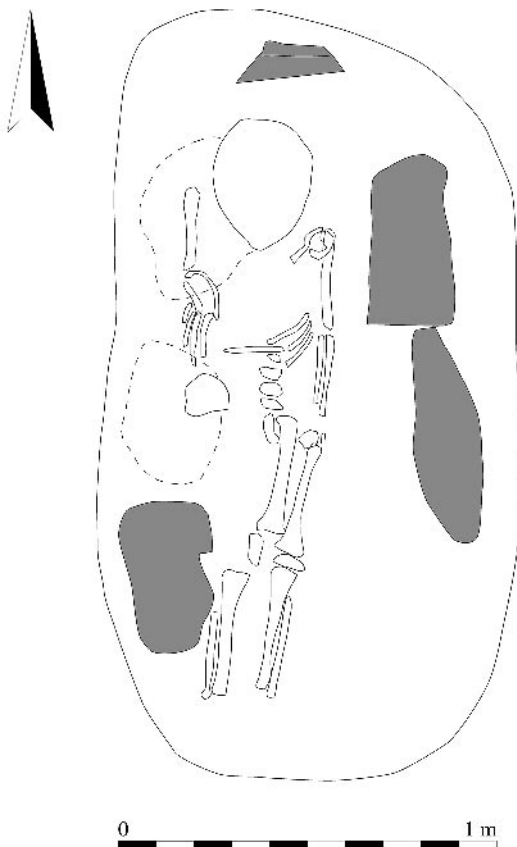


Fig. 6 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), «Le Clos Rougé». La sépulture F15.



Fig. 7 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), «Le Clos Rougé». La sépulture F10. Vue vers le nord (cliché P. Georges/INRAP).

2006). Elle n'a pas disparu au VI<sup>e</sup> siècle puisque l'Evêque Fulgence mentionne dans un texte que les enfants de moins de 40 jours sont inhumés sous l'auvent du toit de la demeure familiale (Coulon, 1994 : 161). Cette pratique se poursuivra même, sous une forme proche jusqu'à une période récente : au XIX<sup>e</sup> siècle au pays Basque, il était courant d'inhumer les enfants morts avant le baptême sous l'avancée du toit de la maison (Dedet *et al.*, 1991 : 97).

### Phase 3. Les occupations postérieures

#### L'abandon du site antique

Une série de fosses est directement liée à l'abandon de l'établissement rural : il s'agit de creusements de récupération des murs. Aucun de ces éléments n'a pu être daté.

Le site est en partie scellé par des niveaux de destruction et d'abandon. Une couche de remblai ou de destruction a été mise en évidence entre les murs M19-M21 (US 0504). Elle n'est pas datée.

Dans la tranchée 15, une séquence de limon brun, nettement distincte de la terre végétale, recouvre l'ensemble du bâtiment et une partie des structures en

creux. La fouille de l'US 0538 a livré un tesson de Chenet 320 en sigillée d'Argonne, orné d'un décor de molette à petits crans, attribuable au IV<sup>e</sup> siècle et l'US 0401 un fragment de céramique à l'éponge.

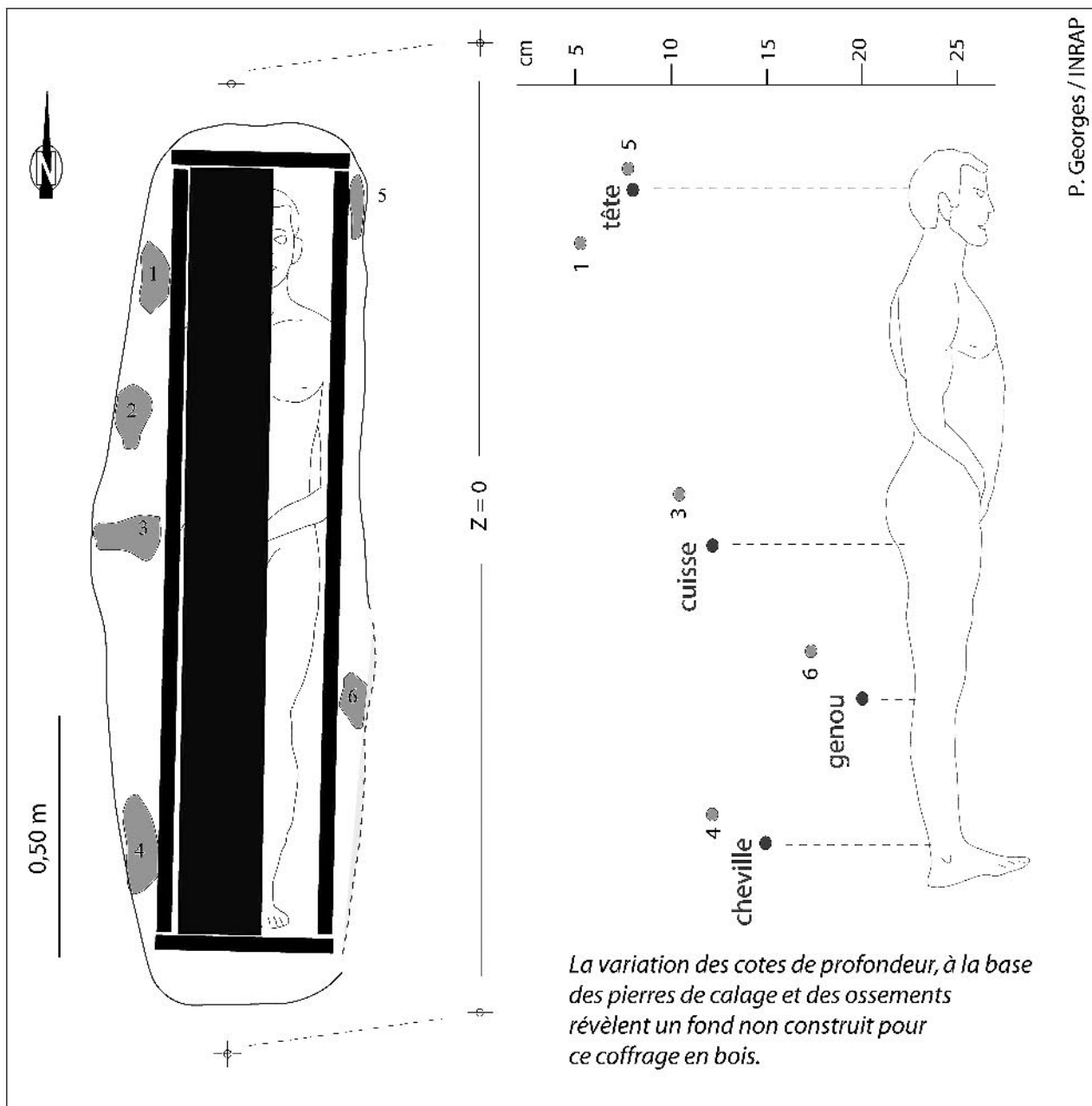
#### Les structures en creux

Dix-sept fosses correspondent à une ou plusieurs réoccupations du site. Treize d'entre-elles sont situées dans le bâtiment, la plupart recourent les sols ou les murs ; leur implantation est certainement postérieure à l'abandon du bâtiment.

Quatre structures ont livré du mobilier attribuable au haut Moyen-Age<sup>6</sup>. En outre, du mobilier céramique est issu de l'un des niveaux de limon brun postérieur à l'abandon du site antique (US 0551). Il s'agit d'un lot homogène attribuable d'après ses caractéristiques technologiques au milieu du haut Moyen-Age (deuxième moitié du VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle). Dans tous les cas il s'agit de groupes techniques répertoriés pour le haut Moyen-

6. Identification Sébastien Jesset et Jérôme Bouillon (Chimier *et al.*, 2003 : 21-22).





P. Georges / INRAP

Fig. 8 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), «Le Clos Rouge». La sépulture F10 : évocation du coffrage à fond non construit et variation des altitudes relatives.

Age de la région tourangelle (cf. HUSI 2003). Cette proposition de datation est renforcée par la présence d'un tesson décoré à la molette d'un motif composé (triangles et bâtons) fréquent à cette période.

### Les sépultures

Plusieurs fosses oblongues pourraient correspondre à des sépultures, F10 et F37 ont été mises au jour, respectivement dans les tranchées 13 et 14. Seule la sépulture F10 a été fouillée.

La sépulture F10 (Fig. 7), située dans la seconde extension de la tranchée n° 13, est globalement orientée nord-sud<sup>7</sup>. La fosse a une longueur de 2,12 m pour une largeur de 0,66 m. Sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est de 0,18 m, soit plus d'1 m sous la surface du sol actuel. En plan, sa forme est sub-rectangulaire, avec le bord droit qui n'est pas rectiligne; en coupe, les parois sont relativement obliques.

7. Elle a été fouillée et étudiée par l'un d'entre nous (PG).

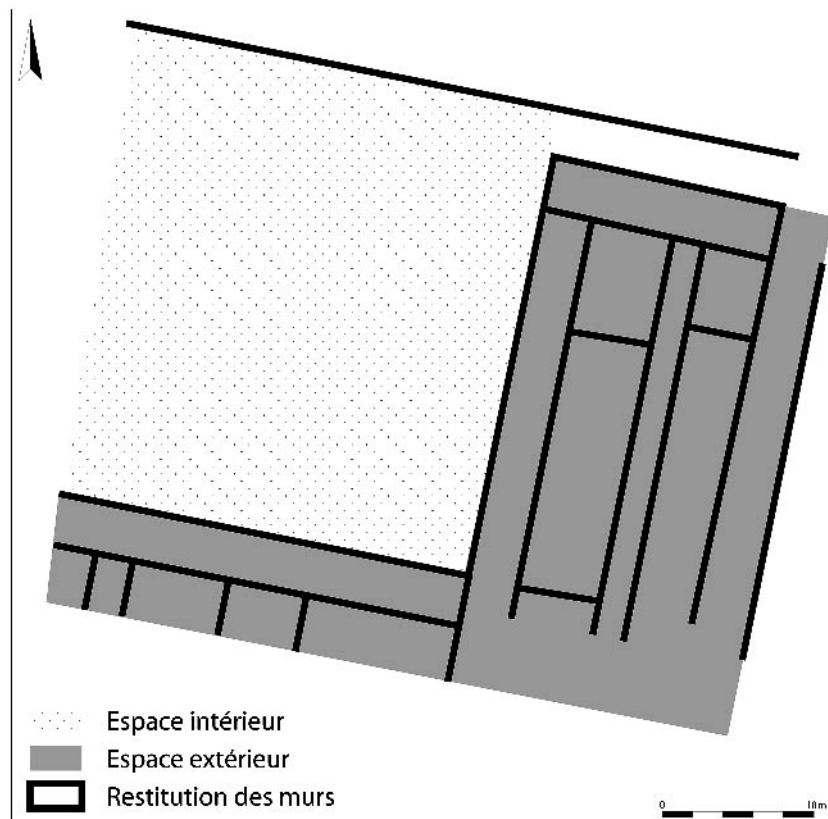


Fig. 9 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), « Le Clos Rougé ». Proposition de restitution des maçonneries.

La fosse est creusée dans le terrain naturel. Elle est comblée d'une matrice argilo-sableuse, hétérogène et compacte, de couleur brune. Ce remplissage comportait 1 éclat de silex et 2 fragments de TCA trouvés à des endroits et des profondeurs différentes : 1 fragment de quelques millimètres se trouvait entre les cuisses, au même niveau qu'elles, tandis que l'autre, plus important ( $2,5 \times 2 \times 1$  cm) était en avant de l'humérus droit, quelques centimètres en avant du niveau d'inhumation. Ces rares vestiges impliquent que cette sépulture est contemporaine ou postérieure à la période gallo-romaine.

Sans qu'il s'agisse à proprement parler d'un aménagement (cf. *infra*), cette sépulture comportait 6 pierres, dont la taille et la forme sont différentes : 4 se situent le long de la paroi droite et 2 le long de la paroi opposée (Fig. 8).

Il s'agit de la sépulture d'un adulte, dont ni l'âge ni le sexe n'ont pu être précisés. Il était allongé sur le dos (membres inférieurs en extension), les membres supérieurs fléchis et les mains en avant du pubis (position des mains dite basse). Malgré son médiocre état de conservation, certaines observations ont pu être réalisées. Il apparaît ainsi que le basculement du crâne vers la gauche est une position acquise au cours de la décomposition du corps. Cela implique la persistance d'un espace vide lors du dépôt du corps

dans la tombe. Les effets de délimitation linéaire et de contrainte vont également dans le sens d'un dépôt dans un contenant. En raison de l'absence d'élément métallique, ce dernier était soit un cercueil chevillé (élément mobile qui sert au transport du corps), soit un coffrage (contenant statique élaboré dans la fosse). Mais les cotes de profondeur relevées à la base des ossements révèlent un profil net de la fosse en cuvette (amplitude de 12 cm). Nous pouvons donc exclure un fond construit, et, par voie de conséquence, l'hypothèse du cercueil chevillé. Cette sépulture se révèle donc être un coffrage de bois (matériau périssable) dont la forme de la fosse indique qu'il devait vraisemblablement être rectangulaire.

Ce type de contenant est généralement construit à partir d'éléments immobilisés par appui les uns sur les autres ainsi que par un bourrage de terre et/ou des calages en matériaux divers entre eux et les parois de la fosse (Colardelle, 1996; Crubezy *et al.*, 2000). La présence de pierres le long des parois latérales pourrait donc être liée au calage des parois de bois aujourd'hui disparues. Toutefois, au regard de la nature du sédiment qui en comprend beaucoup, il est indispensable d'argumenter sur la présence de ces pierres : font-elles parties du remplissage et/ou leur situation est-elle le résultat d'un geste de fouille ? L'effet de délimitation linéaire composé des pierres n° 1, 3 et 4 à droite du corps est

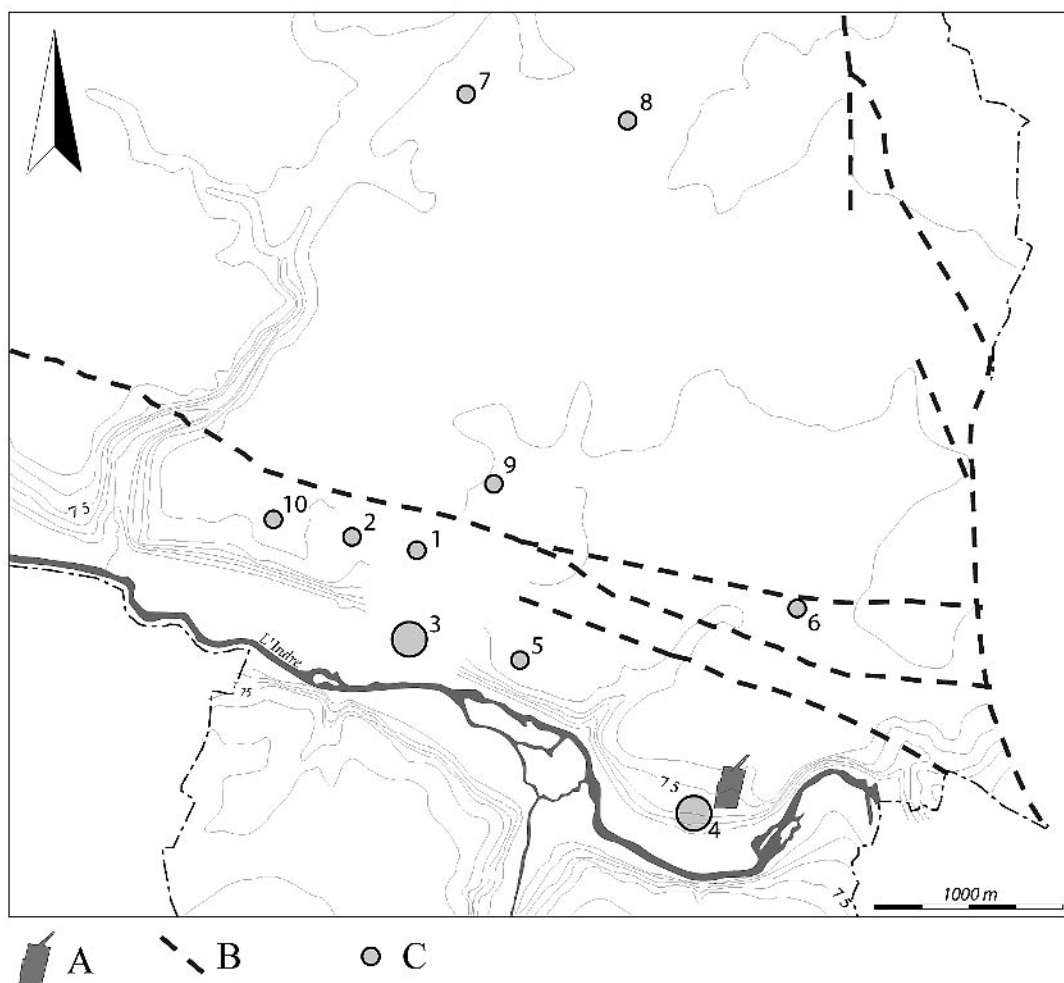


Fig. 10 : Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), « Le Clos Rougé ». Contexte archéologique. A, Emprise du diagnostic; B, Axes de circulation anciens; C, Sites archéologiques; 1, Nécropole de « La Haute-Cour »; 2, Nécropole de « Vaugrignon »; 3, Esvres, occupations médiévales et modernes; 4, Vontes, occupations médiévales et modernes; 5, « Sur-le-Peux »; 6, « Champgault »; 7, Etablissement rural des « Billettes »; 8, Etablissement rural de la « Pièce des Goupillières-Bois de la Duporterie »; 9, « Vallée de Beaulieu »; 10, « Vaugrignon-Chemin de Varidaine ».

un élément de réponse prépondérant, mais il n'est pas le seul. Les cotes de profondeur, relevées à la base des pierres et comparées à celles des os à proximité, mieux à même de révéler le profil de la fosse, nous indiquent que les pierres 1, 3, 4, 5 et 6 participent bien au calage des parois latérales du coffrage. Nous notons en effet, outre leur situation le long des parois, une position de chant pour la plupart des cas et une correspondance

entre le niveau sur lequel elles reposent et le niveau d'inhumation. La pierre n° 2, un peu en retrait par rapport aux pierres du même côté (en dehors de l'effet de délimitation linéaire) et nettement en avant du niveau d'inhumation, ne participe vraisemblablement pas au calage de la paroi droite. Les parois latérales étaient donc calées par des pierres, plus petites à gauche (N = 2) qu'à droite (N = 3).

Pierre	Dimensions	Position	Situation	Alt. Relative	Calage
n° 1	15 × 9 × 3 cm	de chant	Au-dessus épaule droite	- 6 cm	oui
n° 2	10 × 7 × 2 cm	à plat	A droite du coude droite	- 3 cm	non
n° 3	18 × 12 × 4 cm	oblique	A droite de la hanche droite	- 12 cm	oui
n° 4	20 × 15 × 5 cm	de chant	A droite de la jambe droite	- 14 cm	oui
n° 5	15 × 10 × 2 cm	de chant	A gauche du crâne	- 9 cm	oui
n° 6	9 × 6 × 2 cm	de chant	A gauche du genou gauche	- 20 cm	oui

Tableau synoptique concernant les pierres et les os de la sépulture F. 10.

La présence du prieuré de Vontes à proximité, la présence par ailleurs attestée de sépultures lors des réoccupations médiévales des villae gallo-romaines (Guiot, Blanchard, Couvin, 2003 ; Le Maho, 1994) ainsi que la fréquence des petits ensembles funéraires au sein des sites d'habitat du haut Moyen Age (par exemple : Gaultier, 1998, cf. aussi Blanchard, Georges, 2003) permet de proposer une attribution de ces sépultures aux phases de réoccupation du site du début du Moyen-Age (cf. aussi Alexandre-Bidon, Treffort, 1993).

## Synthèse

L'évaluation archéologique réalisée au « Clos Rougé » à Esvres-sur-Indre, a permis de mettre au jour un établissement rural gallo-romain réoccupé au Moyen-Age.

Le site naturel semble avoir été aménagé par un système de terrasses réalisé soit grâce à un apport de matériaux, soit en remaniant le niveau supérieur des limons colluvionnés.

En l'état actuel de la documentation, l'établissement rural semble être occupé à la fin du I<sup>er</sup> et au II<sup>e</sup> siècle. Les constructions se poursuivent au sud et à l'ouest des terrains sondés. La surface décapée lors de l'évaluation ne permet pas d'interpréter le plan. Il est cependant possible d'envisager deux ailes et une cour. Dans ce cas, l'aile nord sud se développerait sur une longueur d'au moins 25 m et l'aile est ouest sur près de 45 m (Fig. 9). Ces dimensions montrent qu'il s'agit d'un établissement d'une certaine importance. Il pourrait s'agir de la *pars urbana* d'une villa, peut-être comparable aux plus grands établissements reconnus de la cité des Turons (cf. Dubois *et al.*, 2007).

Cet établissement correspond-il aux « restes d'une villa » mentionnés à Esvres par J. Boussard (1960 : 51) ? Ce site est à prendre en considération dans l'organisation générale du territoire d'Esvres à la période gallo-romaine. Les céramiques (entières ?) retrouvées à Champgault (*MSAT*, 1862 : XLI), soit à quelques centaines de mètres du site, pourraient par exemple correspondre à une nécropole associée cette éventuelle villa (Fig. 10).

La présence de fosses, datées de la fin du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle, recoupant les structures maçonnées et d'un tesson de Chenet 320 dans les niveaux d'abandon permettent d'envisager un abandon de la villa dès la période gallo-romaine. Le site est ensuite réoccupé durant le haut Moyen-Age, aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. Cette nouvelle implantation s'opère selon des modalités qui n'ont pas été observées : réutilisation d'une partie des structures bâties, nouvelles constructions en matériaux périssables, annexes d'un site dont l'occupation principale serait implantée dans les parcelles périphériques...

Cette dernière hypothèse est à retenir. En effet, la présence de deux sépultures d'adultes pourrait se rattacher aux périodes postérieures à l'antiquité, dont

celle correspondant à l'occupation initiale du prieuré de Vontes. L'ensemble des occupations du haut Moyen-Age pourrait se référer à l'établissement religieux. Le prieuré est mentionné par les textes dès le XI<sup>e</sup> siècle ; rien n'exclut cependant une implantation plus ancienne.

## Bibliographie

- ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C. (1993) – *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident Médiéval*, Presses universitaires de Lyon, Lyon.
- BAILLS-TALBI N., BLANCHARD Ph. (2006) – Sépultures de nouveaux-nés et de nourrissons du I<sup>er</sup> âge du Fer au haut Moyen Age découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnutes, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations, *Ensembles funéraires gallo-romains en région Centre*, 29<sup>e</sup> suppl. à la *RACF* : 157-205.
- BLANCHARD Ph., GEORGES P. (2003) – Inventaire funéraire mérovingien en Indre-et-Loire, *BSAT*, 49.
- BOUSSARD J. (1960) – *Carte archéologique de la Gaule, XIII, L'Indre-et-Loire*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris : 51-52.
- CHIMIER J.-Ph., BEN NEJMA F., BLANCHARD Ph., GEORGES P., JESSET S. et RAUX S. (2003) – *Esvres-sur-Indre (37)*, « *Le Clos Rougé* », rapport d'évaluation archéologique, SRA Centre, INRAP, Orléans-Tours.
- COLARDELLE M. dir. (1996) – Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales. In : H. Galinié et E. Zadora-Rio (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2<sup>e</sup> colloque ARCHEA, Orléans*, 11<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Tours : 305-310.
- COULON G. (1994) – *L'enfant en Gaule romaine*, éd. Errance, Paris, 206 p.
- CRUZÉBY E., LORANS E., MASSET C., PERRIN F., TRANOY L. (2000) – *Archéologie funéraire*, coll. Archéologiques, Errance, Paris.
- DEDET B., DUDAY H., TILLIER A.-M. (1991) – Inhumations de fœtus, nouveau-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc : l'exemple de Gailhan (Gard), *Gallia*, 48 : 59-108.
- DUBOIS J., FERDIÈRE A., LAUZANNE S., SEIGNE J. (2007) – Les grandes villae gallo-romaines, in : *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=77>, 2007.
- GAULTIER M. (1998) – Le site du haut Moyen Age des « Grands Brelay » à Déols (Indre), in : *Rencontre autour du cercueil*, Bulletin de liaison spécial n°2 du GAAFIF, Saint-Ouen-l'Aumône : 57-62.
- GUIOT T., BLANCHARD P., COUVIN F. (2003) – L'établissement antique des Béziaux à Langeais (37), *RACF*, 42.
- GUIOT T., BLANCHARD P., RAUX S. (2003) – Le site de « Tiron » à Saint-Patrice (37), *RACF*, 42.
- HUSI Ph. (dir.) (2003) – *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècle)*, 20<sup>e</sup> suppl. à la *RACF*, Tours.
- LE MAHO J. (1994) – La réutilisation des édifices antiques en Normandie au cours du haut Moyen-Age, in Fixot M., Zadora-Rio E., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, DAF, édition de la Maison des Sciences de l'Homme : 10-21.
- MENEZ Y. (1985) – Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, *Cahiers de Quimper Antique*, 2, Quimper.
- MSAT* (1862) – Société archéologique de Touraine, séance du 30 mars 1862, *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*.



SELLES H. (2001) – *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, Catalogue typologique, Études sur Chartres n° 1*, 16<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERAC, Tours.

SUNDICK (1978) – *Zeitschrift für die vergleichende Forschung am Menschen*, XXXIX, 4, Musterschmidt Göttingen, Zürich-Frankfurt : 233-243.

TROMBETTA P.-J. (1983) – Thésée-Pouillé : un centre de production céramique au second siècle de notre ère. In : *Thésée-la-Romaine et Pouillé, Catalogue d'Exposition au Château de Blois* : 105-131.

UBELAKER D.-H. (1978) – *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interprétation*, Taraxacum (2<sup>e</sup> ed.), Washington.